



Lettre d'infos d'octobre à décembre 2023

Une période inquiétante

Parallèlement à la **guerre entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza**, qui a accumulé des milliers de morts depuis le 7 octobre (bombardements et famine), et à la **guerre suite à l'invasion par la Russie de l'Ukraine**, en février 2022, des conflits armés de grande ampleur se déroulent actuellement au **Burkina Faso, Somalie, Soudan, Yémen, Birmanie, Nigeria et Syrie**.

La **montée de l'extrême-droite** en Europe est également alarmante, que ce soit en **Finlande, Hongrie, Italie, Lettonie, aux Pays Bas, en Pologne, Slovaquie**; **sans parler de la France** où le Rassemblement National monte en puissance notamment après les lois «retraite» et «immigration» pourtant on ne les a pas entendus faire des propositions innovantes et allant dans le sens «du peuple», ce qui fait d'autant plus peur et devrait nous inciter à **nous mobiliser pour les prochaines élections européennes**.

Une période très politique en matière migratoire

Petit retour en arrière...

Dès mi septembre, suite à l'arrivée de 16 000 personnes sur l'île de Lampedusa, **G. Darmanin** distingue les migrants (qui pour lui n'ont rien à faire en Europe), des réfugiés politiques omettant volontairement le terme demandeur d'asile, voulant faire croire qu'il y a des bons et des mauvais exilés. Contrairement à la loi qu'il est censé appliquer, il **oublie que «toute personne qui arrive sur le territoire a le droit de demander l'asile»**. Cela ne veut pas dire qu'elle va l'obtenir, mais son dossier doit être examiné. De plus on ne peut pas dire qu'un certain nombre de nationalités ne répondent pas du droit d'asile, parce qu'elles viennent d'un **pays soit-disant sûr**, les vécus sont toujours individuels

Rappel:

- **migrant** désigne selon l'ONU «toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer»
- un-e **réfugié-e** est une personne ayant obtenu l'asile, et plus précisément le statut de réfugié défini par la convention de Genève de 1951).
- un-e **«demandeur d'asile»** est quelqu'un qui a déposé une demande d'asile auprès des autorités d'un pays cf Libé 25/09/23)

Loi immigration 2023

On retiendra de nombreux rebondissements; modifications de la loi par le sénat pour aller vers plus de répression, **motion de rejet préalable du texte** (présentée par les écologistes votée par la gauche, le RN et une grande partie des LR), **Commission Mixte Paritaire** (7 Députés dont 3 Renaissance, 1 Modem, 1 LR, 1 RN, 1 LFI et 7 s



Perissol 06540 Saorge

énateurs 3 LR, 1 centriste, 2 PS 1 RDPI (République en marche jusqu'en 2020) qui aboutiront à un durcissement du texte initial du gouvernement. De nombreux membres de la CMP ont regretté que les discussions se fassent plus à Matignon et dans les couloirs qu'en leur sein (nombreuses suspensions de séances).

Finalement le 18 décembre est votée une loi contenant **près de 90 articles dont un grand nombre anticonstitutionnels**. Le gouvernement demandant de les voter afin d'éviter un nouveau 49-3 tout en sachant qu'ils devraient être supprimés par le Conseil constitutionnel. Ce texte se base sur deux principes: l'immigration est une menace dont il faut se protéger et pour ralentir (voire même arrêter) les flux migratoires il faut dégrader les conditions d'accueil.

Cette loi s'avère le **texte le plus hostile aux étrangers depuis la Libération** et elle ne résoudra en rien la soi-disant crise migratoire: principe de quotas, **préférence nationale** pour de nombreuses allocations, **remise en cause du droit du sol**, rétablissement du délit de séjour irrégulier, durcissement des conditions du regroupement familial, rétrécissement du titre étranger malade, engagement de réformer l'AME....mais aussi **référence permanente à la notion de menace pour l'ordre public**, coups durs à l'immigration étudiante, **multiplication des OQTF**... quant à l'intégration on n'en parle que dans le titre et on ne facilite pas la régularisation des travailleurs sans papiers, on ne permet pas aux demandeurs d'asile d'accéder à un travail dès le dépôt de leur demande!

Une mesure positive; **l'interdiction de la rétention des mineurs** dans les centres de rétention administrative (CRA) mais cela n'aurait jamais dû exister...

Nous avons une loi qui reprend les idées d'extrême droite pour soi-disant éviter l'élection de Marine Le Pen. On est loin des principes fondamentaux de la république française: liberté, égalité, fraternité (inscrits dans le préambule de la constitution française et aux frontons de nos mairies)!

Cf rapport CMP

Pacte européen migrations et asile

cf analyse de la Cimade

- il encourage le **marchandage avec les Etats non européens** pour entraver les migrations – y compris avec des gouvernements autoritaires

- il **systématise l'approche «hotspot»** afin d'organiser le fichage, le tri et l'expulsion des personnes arrivées aux frontières européennes. Les personnes en détresse aux frontières seront vraisemblablement massivement **enfermées puis expulsées**, sans pouvoir bénéficier d'un examen individuel et approfondi de leur situation et sans accès à leurs droits.

- **les demandes ne seront plus individualisées** et seront **traitées selon la nationalité**, en violation de l'article 3 de la Convention de Genève qui prohibe expressément toute discrimination fondée sur le pays d'origine dans le traitement des demandes d'asile.

- **il conserve le critère Dublin** (pays de première entrée considéré comme responsable de l'examen des demandes d'asile) en **augmentant la durée de cette responsabilité à 20 mois** et en excluant les frères et sœurs de l'accès à la réunification familiale



➤ il retient une définition du nouveau concept de «l'instrumentalisation des migrations» qui pourra inclure les ONG si elles ont «pour objectif de déstabiliser l'Union», ce qui laisse le champ libre aux Etats européens pour criminaliser les organisations civiles de secours et de sauvetage en mer.

N'oublions pas que les élections européennes ont lieu le 9 juin prochain

Situation à Vintimille

- En 2023, 60 223 repas sont servis par 18 équipes françaises et 11 équipes italiennes avec un pic en septembre de 9968 repas et en mai, juillet, août et octobre environ 6000 repas.

Rappel: en 2022 39 500 avaient été distribués.

Grâce à Maria et Joël, qui assurent la liaison de toutes les équipes et le bon déroulement des maraudes (et des accueils à la sortie de la PAF), **tous les soirs et midi et soir le dimanche**, un repas est distribué sur le parking de vant le cimetière de Vintimille.

- A la frontière, **cinq nouveaux Algécós** sont installés afin d'accueillir soi-disant dignement les migrants majeurs en situation irrégulière avant de les remettre aux autorités italiennes. Lorsqu'ils sont «**interpellés dans la bande frontière zone dite des 20kms (ils) sont systématiquement remis aux autorités italiennes dans les heures qu'ils suivent leur interpellation** après la mise en place d'une procédure de non admission » explique la préfecture des Alpes Maritimes...«par ailleurs la nuit, la police italienne n'est pas en capacité de reprendre les étrangers en situation irrégulière interpellés. Ils sont donc **placés quelques heures dans un espace situé dans les locaux de la police aux frontières** située à Menton le temps de procéder à leur remise aux autorités italiennes»... (NM 05/10/23)

Rappelons que **c'est ce que dénonce depuis des années les associations, des députés et sénateurs, la défenseure des droits...**A ce moment là plus de 200 personnes sont les matins à Caritas et le soir au parking devant le cimetière...et le trafic des passeurs se fait à la vue de tous, moyennant quelques billets de 50€... La plupart des exilés viennent d'Erythrée, du Soudan, de Côte d'Ivoire, de Guinée

Situation dans la Royà et dans le 06

- **tentatives d'expulsion de campements à Nice** : installés depuis plus d'un an dans le **lit du Paillon** une vingtaine de demandeurs d'asile sont concernés (NM 09/10/23) ainsi qu'à plusieurs reprises ceux, et celles qui dressent tous les soirs leur abri de fortune au niveau de **l'église du vœu**, afin d'être ensemble moins vulnérables. Certains riverains dénoncent les problèmes d'hygiène, de violence et «la **peur pour les jeunes filles** qui vont au collège, tandis que d'autres se mobilisent pour qu'ils puissent rester et leur fournit un petit déjeuner tous les jours. Le premier adjoint niçois «réclame que les maires puissent **expulser les gens qui n'ont pas de droits sans procédure** (mais ceux-ci ont des droits, les demandeurs d'asile devraient être logés!)

- **à Carros**, alors que le département achète au diocèse deux maisons, dont il était locataire et qui accueillait depuis des années des MNA **mineurs non accompagnés**. Aussitôt deux élus reconquête dénoncent la situation auprès des habitants parlant de mineurs clandestins...



- à **Menton**, le projet d'ouverture d'un centre d'«accueil de MNA» dans un ancien centre de vacances pour les salariés d'EDF entraîne plusieurs manifestations et plus tard la création d'une association. Les riverains dénoncent «une certaine insécurité» et l'«**impact néfaste sur la valeur des propriétés** qui subiront une décote»
- la situation des MNA n'est pourtant pas facile, début décembre comme en août dernier, les services de la **caserne Auvare (Nice)**, où ils doivent se présenter pour être pris en charge par l'ASE (évaluation de minorité et éventuel placement en foyer), étaient à **nouveau saturés**. Certains ont passé quatre à cinq nuits dans le square à côté de la caserne alors que la température avoisine les 7/8°C. Tous Citoyens et d'autres associations ont fourni nourriture, duvets et chaleur humaine...
- dans la vallée, les exilé-es arrivent beaucoup moins, compte-tenu du **dispositif policier renforcé**, du coup la population est moins sensibilisée au problème. Ce n'est certainement pas la seule explication à la difficulté à trouver des hébergeurs quand il y en a besoin. Il nous semble donc important de **réunir «anciens et nouveaux» pour échanger sur les pratiques** (difficultés, besoin de soutien mais aussi partage, enrichissement...) Ce sera le cas le samedi 20 janvier à la salle des fêtes de Saorge après notre AG.

Situation à Roya Citoyenne

Le Conseil d'Administration de Roya Citoyenne, ainsi que certains membres actifs qui désirent s'engager un peu plus et se présentent à la prochaine AG pour faire partie du CA a plus particulièrement réfléchi ces derniers mois (aidé par une médiatrice) à un **meilleur fonctionnement collectif et à une embauche éventuelle** notamment pour assurer la coordination. C'est un **tournant décisif** qui va entraîner de nombreux changements dans l'organisation de l'association, dans l'implication du CA qui deviendra employeur, dans les relations bénévoles-salariés et qui va être aussi discuté lors de l'AG, le 20 janvier.

Actions diverses

- **fête de la brebis brigasque**: beaucoup plus de rencontres que l'année précédente et nombreuses adhésions.
- **pétition locale et lettre à la maire de Saorge** pour conserver la jouissance d'une cave appartenant à la mairie et tri des vêtements, couvertures...afin de les redistribuer au mieux.
- **débat** à Cannes après la projection d'un film de Ken Loach organisé par ATTAC
- **signature de communiqués de presse interassociatifs** par exemple, sur l'illégalité des contrôles d'identité effectués par les Sentinelles en Roya (Emmaus Roya...) sur les pratiques de la France aux frontières condamnées par la Cour de justice européenne (Anafé...)
- **participation à la manifestation à Nice** pour la journée internationale des migrants (Somico 06)
- **dons à des associations partenaires de Nice**: Habitat et Citoyenneté, Secours catholique, Tous citoyens



Royà Citoyenne

96 Rue

Perissol 06540 Saorge

N'oubliez pas notre Assemblée Générale Samedi 20 janvier salle des fêtes de Saorge

13h30 Accueil café et tisanes,adhésions

14:15 Historique de l'association et Assemblée Générale

16h30 – 17h00 Pause café

17.00 – 19.00 **Débat : «Actualités à la frontière & témoignages des habitant.e.s de la vallée.»**
Venez témoigner de votre engagement (maraude, logement, etc.)

19h-23h **Dîner et musique** offert par l'association : apportez vos boissons et desserts

Meilleurs vœux pour 2024!